GIE MONETIQUE .DZ تجمع النقد الآلي

Appel à Manifestation d'Intérêt

Agrément de prestataires de services monétiques

La création du Groupement d'Intérêt Economique Monétique (GIE Monétique), en juin 2014, est venue appuyer une démarche stratégique par la régulation du système monétique interbancaire en Algérie et la définition des missions et des attributions de l'ensemble des acteurs de ce système.

Le GIE Monétique est également en charge piloter l'interbancarité du système de paiement électronique par le biais des fonctions essentielles telles que définies dans ses statuts. Il concrétise ainsi une transparence dans la définition des référentiels et des règles de fonctionnement du système de façon à libérer les initiatives d'investissement et de la prestation dans l'industrie de la monétique. L'objectif étant de promouvoir l'usage des moyens de paiement électronique et sa massification.

Le GIE Monétique lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour les professionnels des auditeurs, les organismes d'évaluation, les laboratoires de tests, nationaux et internationaux, dans le domaine des paiements électroniques, afin de solliciter un agrément GIE Monétique, pour délivrer des prestations, notamment dans les segments suivants :

- Audits et évaluations fonctionnels, techniques et sécuritaires des plateformes et serveurs monétiques ;
- Audits et évaluation des Centres prestataires des services et des activités liés à l'industrie des paiements électroniques (Centres d'encartage, Centres de personnalisation de cartes,…) ;
- Tests de niveau L3 pour les produits monétiques cartes, TPE, mPOS, bornes de paiement,…. (laboratoires de tests et d'essais).
- Evaluation et mise en conformité des composants du Système Monétique Interbancaire (Système d'acquisition paiement, système d'acquisition retrait, système d'autorisation, interfaces et protocoles, etc.)

Ainsi, l'agrément est obligatoire et atteste que les conditions éligibles d'exercice de l'activité sont remplies.

Cet avis d'appel à manifestation d'intérêt national et international vise à attirer l'attention des professionnels et prestataires de services locaux ou étrangers afin qu'ils orientent leurs efforts dans l'élaboration d'une offre répondant aux besoins des acteurs de l'écosystème des paiements électronique.

Les modalités d'agrément pour chaque prestation susmentionnée sont détaillées et expliquées dans une procédure GIE Monétique disponible et consultable sur son site web www.giemonetique.dz, dans la rubrique « Homologation ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au GIE Monétique

Adresse : 44 bis, Rue Abou Nouas, Hydra – Alger
Mail : contact@giemonetique.dz